

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 98 (2000)

Heft: 10

Artikel: Application den nouvelles prescriptions des formations

Autor: Gogniat Loos, Fabienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Enquête dans les écoles de sage-femme

Dans l'imaginaire collectif d'aujourd'hui, le rôle de la sage-femme se limite encore trop souvent à l'univers de la salle d'accouchement. Mais avec les nouvelles prescriptions de formation et la nouvelle définition de la profession de sage-femme (plus large et s'étendant

par exemple au domaine de l'éducation à la santé de toute la famille), l'image de la profession est heureusement en train de changer.

Dans les écoles, les élèves sages-femmes s'initient désormais à de nouveaux outils de travail: l'auto-évaluation,

les concepts de crise ou la résolution de conflits, pour n'en citer que quelques-uns. Mais surtout, elles seront mieux préparées à «évaluer la qualité des prestations offertes, à développer de nouvelles offres de soins en fonction des besoins prioritaires de la population, à utiliser les résultats des recherches, à participer ou à initier de telles recherches» (extrait des réponses de l'école du Bon Secours à notre questionnaire, voir article ci-contre).

Ça bouge dans les écoles! Dernièrement, des élèves de l'école de Chantepierre ont présenté leur travail de diplôme qui portait sur le choix contraceptif chez les adolescentes et la possible intervention des sages-femmes dans les écoles. Ce travail va certainement trouver un débouché sous forme d'une collaboration de ces nouvelles diplômées avec les écoles contactées, et on pourrait même envisager la création d'un site Internet pour orienter les jeunes filles dans leurs choix de futures femmes.

Voilà des initiatives intéressantes, qui démontrent l'émergence d'une nouvelle «race» de sages-femmes... Jeunes, encore peu expérimentées, mais disposant d'outils que n'ont pas eus leurs aînées, elles croient en l'avenir de leur profession et ne se voient pas nécessairement passer l'entier de leur vie dans une salle d'accouchement. C'est par elles et grâce à elles que d'ici une dizaine d'années, l'inconscient collectif verra les sages-femmes à leur juste place, dans les salles d'accouchement certes encore, mais aussi dans les services de planning familial, les écoles, les cabinets de conseil en allaitement, les centres de recherche et j'en passe!

Bienvenue les jeunes!

F. M.

Applic

des nouvelles

Voici maintenant un peu plus d'une année que les nouvelles prescriptions de la Croix-Rouge suisse en matière de formation des sages-femmes sont entrées en vigueur (voir notre numéro d'avril 1998). Aujourd'hui, «Sage-femme suisse» a mené l'enquête auprès des écoles romandes et alémaniques pour savoir quelles adaptations avaient été nécessaires et quel était désormais le nouveau visage de la formation des sages-femmes en Suisse.

Fabiène Gogniat Loos

UN questionnaire a ainsi été élaboré par Therese Salvisberg, présidente de la commission de rédaction et formatrice à l'école de Zurich. Nous l'avons envoyé aux six écoles suisses (4 en Suisse alémanique et 2 en Suisse romande), qui ont toutes pris la peine et le temps d'y répondre. Vous trouverez ici les réponses des écoles romandes dans leur quasi-intégralité. Un résumé de la situation en Suisse alémanique se trouve en encadré à la fin de cet article.

Quelles sont les adaptations les plus importantes que les écoles ont dû entreprendre du point de vue du contenu?

A l'école *Le Bon Secours de Genève*, un nouveau système de formation est en place depuis 1995 et la première promotion a été diplômée en automne 1999. Les options, les objectifs, l'organisation, les contenus et le système d'évaluation de ce programme sont en constante interaction entre eux et en

lien avec notre contexte social, économique et politique. La réflexion pour élaborer et actualiser ce système de formation s'est inspirée de la modification des demandes en matière de santé et de formation. Ce système de formation est désormais fondé sur 4 axes:

- Santé communautaire (vise à améliorer la santé de la collectivité par la participation active des différents acteurs concernés: membres de la collectivité, professionnels de la santé et responsables politiques).
- Philosophie et culture professionnelle (étudie les transformations des valeurs morales et éthiques à la base de la pratique professionnelle des sages-femmes).
- Connaissances et analyse des situations professionnelles des sages-femmes (consiste à décrire et à identifier le contenu et l'évolution des savoirs professionnels ainsi qu'à promouvoir un mode de pensée et une pratique professionnelle spécifique).
- Evaluation, développement, recherche (prépare les étudiantes à évaluer

tion

prescriptions de formation

La recherche est l'un des nouveaux contenus de formation exigé par les nouvelles prescriptions de la CRS.

la qualité des prestations offertes, à développer de nouvelles offres de soins en fonction des besoins prioritaires de la population, à utiliser les résultats des recherches, à participer ou à initier des recherches).

A l'école Chantepierre de Lausanne, le programme de formation a été constamment adapté au fur et à mesure des travaux de la commission de la CRS. C'est dans le domaine de la collaboration avec les lieux de stage que l'accent devra être mis ces prochains temps. Il s'agit en effet de donner aux praticiennes responsables des élèves en formation une vraie reconnaissance et de valoriser leur rôle. Le nouveau programme de l'Ecole cantonale vaudoise de sages-femmes a ainsi démarré en septembre 2000. D'autre part, la candidature de l'école à l'homologation de la HES santé-social a été préavisée favorablement. Dans le cadre de la filière «obstétrique», un travail entre les deux écoles de Romandie s'effectue sur la base des sept domaines de formation de la HES santé-social.

Le rapport entre périodes de formation à l'école et périodes de stages pratiques change-t-il?

A Genève, la formation des sages-femmes a passé de 3 ans à 4 ans et comprend plus de 6000 heures de formation réparties à parts égales entre la formation théorique et la formation pratique.

A Lausanne, la formation dure toujours 18 mois; la proportion entre stage et cours reste à peu près la même: $\frac{1}{3}$ à l'école (1000 h) et $\frac{2}{3}$ en stage (2160 h), avec tout de même une légère augmentation du nombre de jours de cours (env. 6 de plus sur toute la durée de la formation).

Comment s'articule le nouveau curriculum de formation?

Au Bon Secours, la formation s'articule sur 3 cycles: le 1^{er} cycle permet l'acquisition de connaissances et de compétences de base participant à la construction de l'identité et du rôle professionnel sage-femme. Il permet de développer une réflexion et des ou-

tils professionnels. Les cours dispensent les bases scientifiques, pratiques et conceptuelles (sciences biologiques, sciences humaines, connaissances techniques professionnelles). Les stages permettent à l'étudiante de découvrir le système de santé genevois, les usagers et les professionnels dans leur lieu d'activité et d'acquérir des soins de base.

Le 2^e cycle permet la construction d'un savoir professionnel et le développement de compétences en lien avec des situations cliniques concrètes spécifiques à la formation sage-femme. Les cours traitent des principales problématiques de santé rencontrées dans notre société par les femmes, les nouveau-nés et les familles. Ils s'appuient sur les connaissances acquises lors du 1^{er} cycle. Les stages (dont un à l'étranger) permettent aux étudiantes de développer des compétences en lien avec les différentes réalités rencontrées sur le terrain.

Le 3^e cycle permet la synthèse et le transfert des connaissances spéci-



Ecole Chantepierre, D. Roulet

Au cours de ces dernières années, les écoles ont dû relever de grands défis, que ce soit au niveau de l'uniformisation des programmes ou de l'introduction de l'évaluation formative.

fiques à la formation des sages-femmes. Il prépare à l'entrée dans la vie professionnelle par l'exercice et l'acquisition de compétences professionnelles. Les cours sont centrés sur l'organisation et l'exercice professionnel, l'élaboration d'un projet professionnel et l'élargissement du champ professionnel dans les situations complexes et d'urgence. Les stages permettent d'atteindre les objectifs de fin de formation.

A Lausanne, la notion centrale du nouveau programme est celle de transition, qui comprend les concepts de crise, coping (faire face), interaction et intégration. La transition s'applique aussi bien à l'étudiante qu'à la femme, au travers de situations professionnelles d'apprentissage et/ou de situations de vie. C'est l'événement qui, dans une situation obstétricale, d'apprentissage ou de vie est le lieu de transition.

La formation s'appuie, entre autres, sur le principe de l'alternance. Avec l'alternance, deux logiques sont présentes dans la formation: celle de l'école, soit une mission de formation, et celle des stages, soit une mission de soins. L'alternance n'est pas simplement un aménagement organisationnel, mais une méthode de travail et de formation cherchant à penser les relations entre ces deux logiques.

Il s'agit d'un va-et-vient qui permet deux transformations alternées:

- l'investissement des savoirs théoriques et procéduraux dans une pratique ET;
- la formalisation de savoirs-pratiques et de savoirs-faire dans un énoncé que l'étudiante s'approprie.

Une ou des référente(s) de stage assurant le lien réel entre l'école et le lieu de pratique doivent être désignées pour certaines maternités. En parallèle, l'enseignement clinique sous différentes formes continue d'être assuré par les enseignantes de l'école.

Les ateliers réflexifs sont un moyen d'intensifier l'apprentissage, de théoriser son expérience. Il s'agit d'un temps de parole, de pensée, d'interaction, de réflexion rétroactive ou anticipée sur sa pratique et d'analyse de ses choix.

D'autre part, certains modules théoriques sont ouverts, à titre d'actualisation des connaissances, à des sages-femmes ou éventuellement à des professionnelles ayant un lien étroit avec la maternité.

Comment les qualifications-clés vont-elles être abordées?

A Genève, les qualifications-clés sont intégrées dans les objectifs de formation aussi bien dans les contenus théoriques que dans l'enseignement pratique et clinique. Elles sont contrôlées lors des évaluations des différents enseignements.

Les qualifications-clés sous-tendent le contenu de l'enseignement professionnel. Certains cours sont construits selon une approche systémique de type «résolution de problèmes», par exemple le module «Urgences obstétricales».

A Lausanne, les qualifications-clés sont intégrées et travaillées aussi bien dans l'enseignement théorique et clinique que dans les ateliers réflexifs. Les compétences professionnelles, personnelles, sociales et méthodologiques sont acquises, comme jusqu'à ce jour, en maternités universitaires et régionales. La possibilité d'expériences extra-hospitalières et de stages à l'étranger est développée.

Comment se feront les évaluations?

A Genève, l'évaluation est un processus continu s'inscrivant dans le processus de formation et de développement de l'étudiante. Ce processus s'actualise en diverses stratégies et techniques qui permettent à l'étudiante d'évaluer sa progression à tout moment et de situer son évolution en relation avec des objectifs précis.

Le système d'évaluation est composé de l'évaluation formative et somma-



Les stages pratiques se feront toujours en alternant variable selon les écoles, mais en donnant une pla

tive. L'évaluation formative permet à l'étudiante de développer des capacités d'auto-évaluation, de vérifier la validité de ses méthodes de travail, d'analyser les causes possibles de ses échecs, de se fixer des objectifs de remédiation efficaces. L'évaluation sommative permet à l'étudiante de valider les connaissances et les compétences requises tout au long de la formation.

Les partenaires de l'évaluation sont l'étudiante, les formatrices et les professionnelles. La concertation et la collaboration entre eux garantit la qualité et la pertinence du processus d'évaluation. L'autonomie et la responsabilité de chacun y sont engagées. Les connaissances et les compétences de l'étudiante sage-femme sont évaluées régulièrement par des notes et/ou par des appréciations.

A Lausanne, l'évaluation continue est réalisée dans un but formatif et sommatif en fin de 1^{re} phase et en fin de formation. Un accent particulier est mis sur l'auto-évaluation. Il était prévu dans un premier temps, et cela dans l'air du temps, d'abandonner les notes, au profit d'évaluations. Mais les notes ont finalement été maintenues. Pour les stages, les différentes apprécia-

tions (optimal, adapté, suffisant, etc.) sont décrites par des critères très précis, lesquels sont, au final, convertis en note.

Comment se présenteront les qualifications finales (examen de diplôme)?

A Genève, les qualifications pour l'examen final comportent: un travail écrit et un examen pratique et oral à la fin du stage final. Le travail écrit porte sur l'étude d'une situation périnatale rencontrée en stage; l'objectif général de ce travail est d'évaluer la capacité de l'étudiante à argumenter et à analyser une démarche professionnelle, par la mise en lien des connaissances théoriques acquises durant la formation (connaissances scientifiques, santé communautaire, identité et rôle professionnel, développement professionnel et recherche).

L'examen pratique se déroule à la fin du dernier module pratique (stage final) et dure 4 heures. La candidate démontre durant l'examen les compétences professionnelles exigées pour l'obtention du diplôme de sage-femme. Le choix de la ou des situations doit surtout permettre d'évaluer les objectifs relatifs à la fonction 1 (accompagnement et surveillance avant, pendant et après l'accouchement). L'évaluation est effectuée d'une part par une sage-femme du terrain et d'autre part par une enseignante de l'Ecole.

L'examen oral ou entretien de synthèse traite d'une situation suivie lors de l'examen pratique. Il dure au plus 45 minutes et le jury est composé de l'enseignante sage-femme de l'école et de la sage-femme du stage.

A Lausanne, on attend encore la validation d'une position prise par l'ensemble des directrices, qui va vers une période finale d'évaluation, dont la durée est encore à fixer (en jours ou en portions de stage). L'évaluation se fera conjointement par les sages-femmes praticiennes et les enseignantes de l'école, une plus grande place étant accordée aux praticiennes par rapport à la situation actuelle. L'entretien de synthèse est maintenu.

Les lieux de stage ont-ils été impliqués dans l'élaboration du nouveau programme?

A Genève, les professionnelles du terrain, aussi bien celles des institutions publiques que privées, et les sages-femmes indépendantes ont participé à l'élaboration du nouveau programme de formation, surtout pour ce

La situation dans les écoles alémaniques

Les écoles de sages-femmes en Suisse allemande ont elles aussi déjà entamé depuis un certain temps ce processus de changements et d'adaptation, qui n'a pas uniquement été déclenché par les nouvelles prescriptions de formation. Ce sont essentiellement les concepts de formation qui ont été repensés et réaménagés, et de nouveaux contenus et thèmes ont été intégrés au cursus de formation, comme la recherche sage-femme, l'éthique, la qualité et la politique professionnelle.

La majorité des écoles a intégré les qualifications-clés dans l'enseignement comme motif de réflexion et de prise de conscience sur la pensée et la pratique professionnelle, une école trouvant par ailleurs difficile et peu réalisable l'intégration de ces constructions essentiellement théoriques.

Dans toutes les écoles, on renonce largement aux notes et à leur place, on en revient à des échelles de qualifications simplifiées et à l'auto-évaluation. La pratique reçoit une nouvelle valeur, ayant été intégrée partout lors de l'élaboration des nouveaux concepts d'enseignement.

Toutes les écoles proposent également à «leurs» praticiennes accompagnantes de stages des sessions de formation continue régulières et ont intensifié les échanges.

Selon les écoles, le processus de changement est pratiquement terminé (Berne et St-Gall), dans sa phase initiale (Zurich) ou pas encore entamé (Coire). Malgré l'immense travail supplémentaire que les nouvelles prescriptions de formation ont imposé aux directrices des écoles, celles-ci saluent les nouveautés comme un pas nécessaire et important dans le futur.

Gerlinde Michel



Ecole Chantepierre, D. Roulet

ec les cours théoriques, dans une proportion
aucoup plus importante aux praticiennes.

qui est de l'enseignement pratique et clinique.

A Lausanne, le partenariat avec les stages est primordial. Les observations et remarques faites par les responsables de stages ont été prises en considération dans le projet en cours et des rencontres ont eu lieu afin de présenter l'avancement des travaux et de récolter les avis des praticiennes.



Grâce aux nouvelles prescriptions de la Croix-Rouge, le rôle de la sage-femme dans la société est mieux défini; il est désormais mieux ancré dans la société.

Quels effets le nouveau curriculum de formation aura-t-il dans la pratique? Quelles tâches reviendront-elles à l'avenir aux formatrices dans la pratique (stages)? Comment y seront-elles préparées?

A Genève, les formatrices de l'Ecole assurent systématiquement les enseignements cliniques dans les différents lieux de stage en lien avec les champs professionnels. En parallèle, les étudiantes bénéficient d'un suivi par les référentes sages-femmes du terrain. Pour ce qui est de la formation des sages-femmes, une mise à niveau est assurée régulièrement par la forma-

tion continue de l'institution concernée.

Du côté de Lausanne, on est bien conscient que c'est dans ce domaine-là qu'il y a encore du travail à faire. Des cours seront probablement organisés pour mieux sensibiliser les praticiennes à leur rôle d'encadrement. Elles auront plus de responsabilités formelles, mais il s'agirait surtout de mieux faire reconnaître et valoriser leur fonction au sein des institutions de stage. Un partenariat est maintenu, l'école continuant d'assurer l'enseignement clinique sous diverses formes.

Où se situe le «bénéfice» des nouvelles directives de formation pour la profession de sage-femme du point de vue des formatrices?

Pour M^{mes} Marie-José Fort, responsable de la filière sage-femme à Genève et Brigitte Deunf, enseignante, les nouvelles prescriptions de la Croix-Rouge ont permis une remise en question de la conception globale de la formation et ont, par conséquent, stimulé l'innovation pédagogique. Elles ont aussi permis de renforcer l'identité professionnelle en la clarifiant. Pour la profession de sage-femme, la définition des fonctions a permis une plus grande ouverture du champ professionnel, comme par exemple la prise en compte de la famille dans son contexte, l'approfondissement de la notion de crise ou l'intégration de la recherche. En ce qui concerne les qualifications-clés, les nouvelles prescriptions rendent compte avec subtilité des nuances et de la complexité du rôle professionnel.

Pour M^{me} Christiane Coeytaux, directrice adjointe de Chantepierre à Lausanne, l'avantage c'est que désormais, tout le monde parle le même langage, ce qui facilite bien le dialogue avec les différents lieux de stage. Le rôle de la sage-femme n'a pas changé fondamentalement, mais il est désormais formulé plus clairement, de manière plus moderne. Le rôle de la sage-femme est maintenant mieux défini, il est mieux ancré dans la société. La définition de la profession donne une base officielle, claire pour tous les acteurs dans le domaine des soins, les nouvelles prescriptions précisant pour chaque partenaire les objectifs à atteindre.

Tous nos remerciements à M^{me} Christiane Coeytaux, directrice adjointe de Chantepierre à Lausanne et à M^{mes} Marie-José Fort et Brigitte Deunf, respectivement responsable de la filière sage-femme et enseignante à l'école du Bon Secours à Genève. Nous sommes bien conscientes de la somme de travail supplémentaire et non planifié que les réponses à ce questionnaire leur ont occasionné, et nous leur sommes infiniment redevables du temps qu'elles y ont néanmoins aimablement consacré. ◀

